



Parking excès de vitesse

Par **Rodin922**, le **30/04/2023** à **22:18**

Bjr,

J'ai reçu il y a un mois une facture du loueur de voiture en Israël pour "parking" impayé de 15\$ (50nils).J'ai demandé des précisions : sans réponse à ce jour. Aujourd'hui la ville de Tel aviv me réclame 500nils soit 125€ pour semble-t- il excès de vitesse à la même date, et même heure, que les 50nils du loueur ? Que puis-je faire.?

Merci pour votre aide.

Rodin922

Par **janus2fr**, le **01/05/2023** à **10:24**

Bonjour,

Ce forum est consacré au droit français, je ne pense pas que vous aurez des réponses sur le droit israélien.

Par **Marck.ESP**, le **01/05/2023** à **12:47**

Bonjour

Par expérience, je sais qu'il peut être confondu frais de "dossier" pris par le loueur pour le travail supplémentaire que cela lui impose... Avec l'amende en elle-même que vous recevez plus tard (dans mon cas, il y en a une qui ne m'est jamais parvenue).